

Comité d'Entreprise de l'A.P.E.I.

10/12 Rue Nationale

59190 HAZEBROUCK Cedex

Tél : 03.61.83.42.21

Fax : 03.28.41.04.82

Mail : [ceapei@sfr.fr](mailto:ceapei@sfr.fr)

Permanences

lundi de 13h00 à 17h30

site : [www.ceapei.com](http://www.ceapei.com)

Hazebrouck, le 16 septembre 2019

# SORTIE FAMILIALE Championnat BATTLE KART

**DIMANCHE 24 novembre 2019**  
dans l'après midi



Coût pour le CE : championnat avec repas sur place et le bus :  
Soit 70€ par personne

**Offre du CE à 10 € par personne**

Sous réserve de 40 participants et d'un maximum de 50 places  
Lieu de RDV : lycée des Flandres à HAZEBROUCK

Condition pour y participer :

L'activité d'un kart est accessible aux personnes de plus d'1M45

Et aptes à la conduite d'un kart.

L'activité est interdite aux personnes épileptiques, fragiles du dos, du cou et aux femmes enceintes.

**Battlebart**

Les inscriptions seront prises en compte à partir du 30/09/19

**DATE LIMITE DE REPONSE : 31 octobre 2019**

	NOM	PRENOM	COUT
Salarié <u>ou</u> pers de + de 18 ans vivant au foyer	.....	.....	10 €
1 Personne de son choix	.....	.....	10 €
Enfants de + de 18 ans vivant au foyer sous présentation d'un justificatif	.....	.....	10 €
Accompagné(e) des enfants du foyer de moins de 18 ans			
Enfant 1	.....	.....	10 €
Enfant 2	.....	.....	10 €
Enfant 3			10 €
		<b>TOTAL</b>	<b>€</b>

Etablissement où l'on peut vous joindre : .....

Téléphone personnel (pour appel si nécessaire le jour de la sortie) : .....

E-mail : ..... @ ..... .

Pour info :

- Toutes les sorties sont considérées comme familiale (une seule inscription par foyer)
- Les sorties sont organisées dans la limite des places disponibles.
- Il faut être salarié de l'APEI d'Hazebrouck au moment de la sortie
- Vous devez prendre le transport en bus s'il est proposé
- Veuillez fournir une photocopie des cartes d'identité des participants
- Merci de joindre obligatoirement le règlement à la commande
- Les inscriptions seront fermes et définitives, aucun remboursement ne pourra être effectué sauf en cas de causes réelles et sérieuses \* (se reporter aux règles décidées dans le compte rendu du 4 Novembre 2013)
- Le règlement sera encaissé après réalisation de la sortie.
- En cas de demandes supérieures à l'offre, un tirage au sort se fera sur les derniers inscrits afin de permettre aux premiers inscrits d'avoir leurs places.

Un contrôle d'identité peut être effectué au bus par les membres du CE. Si les personnes inscrites en tant que famille vivant au foyer ne correspondent pas aux personnes présentes, le plein tarif (entrée et transport) devra être versé au CE en compensation.